

ACQUISITION DE LA NATIONALITE FRANCAISE

Évaluation de la maîtrise de la langue française

Tout postulant à la naturalisation doit justifier d'une connaissance de la langue française. Pour acquérir la nationalité française, vous devez justifier avoir le **niveau B1 oral et écrit** du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Pour justifier avoir le **niveau B1 oral et écrit** du CECRL, vous devez fournir un diplôme français **ou** une attestation de réussite à un test linguistique.

Afin de prouver votre maîtrise du français, vous devez fournir :

■ **un diplôme français**

- [Diplôme national du brevet](#)
- Diplôme français sanctionnant un niveau au moins égal au niveau 3 de la nomenclature nationale des niveaux de formation <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>
- Diplôme attestant un niveau de connaissance de la langue française au moins équivalent au niveau B1 du CERL

ou

■ **une attestation délivrée depuis moins de 2 ans par un organisme agréé (cf. pages suivantes, la liste des organismes habilités à faire passer le test de français)**

- Attestation de réussite de moins de 2 ans du test de connaissance du français (TCF) délivré par France Éducation International (France Éducation International a remplacé le Centre international d'études pédagogiques)
- Attestation de réussite de moins de 2 ans du [test d'évaluation du français \(TEF\)](#) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)

ou

■ **une attestation de comparabilité du Centre Enic-Maric certifiant que vous avez suivi vos études en français et obtenu un diplôme dans l'un des pays suivants :**

Algérie, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (Kinshasa), Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Monaco, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Maroc, Tunisie.

Les attestations suivantes sont acceptées :

- Attestation de comparabilité délivrée par le Centre Enic-Naric France <https://www.ciep.fr/enic-naric-france>
- Attestation de comparabilité délivrée par les autres centres Centre Enic-Naric, traduites en français par un traducteur agréé

Sont dispensés de la production de ce diplôme ou de cette attestation :

- *les personnes souffrant d'un handicap ou d'un état déficient chronique : elle devront fournir un certificat médical, établi selon le modèle réglementaire fixé par l'arrêté du 17/07/2020 n° NOR INTV2009412A, indiquant que le handicap ou l'état de santé déficient chronique rend impossible l'évaluation linguistique. Si le certificat médical,, mentionne la possibilité de se soumettre à un test de niveau linguistique en aménageant les épreuves mais que l'organisme certificateur n'a pu mettre en place ces aménagements, vous devez produire le certificat médical ainsi qu'une attestation de cet organisme indiquant l'impossibilité d'aménager les épreuves.*
- *les personnes bénéficiant du statut de réfugié politique ou d'apatride âgés d'au moins 70 ans et pouvant attester d'une résidence régulière en France d'au moins 15 ans*

Attention : les attestations linguistiques délivrées par l'OFII à l'occasion de l'obtention du premier titre de séjour concernant l'évaluation du niveau A1 de maîtrise de la langue française ne sont donc pas acceptées dans le cadre du dépôt d'une demande de naturalisation.

**LISTE DES ORGANISMES CERTIFICATEURS
(DEPARTEMENTS DES ALPES-MARITIMES ET DU VAR)**

Sites pour trouver un organisme :

<https://www.ciep.fr/tcf-anf/coordonnees-centres-passation>

et

<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/centres/france/>

CANNES (06)

COLLEGE INTERNATIONAL

1 avenue du Docteur Pascal

06400 Cannes

Téléphone : 04-93-47-39-29 - Télécopie : 04-93-47-51-97

Courriel : cic@french-in-cannes.com - Site internet : www.french-in-cannes.fr

UFCM

1 rue de la Verrerie. Les Balladines

BP20150

06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 92 19 40 40

Fax : 04 93 90 22 45

NICE (06)

ALLIANCE FRANCAISE

2 rue de Paris

06000 Nice

Téléphone : 04 93 62 67 66 – Télécopie : 04 93 85 28 06

Courriel : info@af-nice.fr - m.dodin@af-nice.fr – Site internet : www.af-nice.fr

AZURLINGUA

47 rue Hérold

06000 Nice

Téléphone : 04 97 03 07 00

Courriel : pedagogie@azurlingua.com - Site internet : <https://www.azurlingua.com/>

FRANCE LANGUE

65 Boulevard Auguste Raynaud

06100 Nice

Téléphone : 04-93-13-78-88

Courriel : nice@france-langue.fr - s.sinnonio@france-langue.fr - Site internet : www.france-langue.fr

INTERNATIONAL HOUSE

27, rue Rossini

06000 Nice

Téléphone : 04 93 62 60 62

Courriel : info@ihnice.com – Site internet : www.ihnice.com

Perspective Conseil Coaching Formation

11 avenue Georges Clémenceau

06000 Nice

Téléphone : 09-72-55-35-86

Courriel : elodie@groupe-perspective.fr - Site internet : www.perspective-formation.fr

Université Nice Sophia Antipolis - Service Commun en Langues

98, bld Edouard Herriot BP 3209

06200 Nice

Téléphone : 04-93-37-53-83 - Télécopie : 04-93-37-54-98

Courriel : cuefle@unice.fr - Site internet : www.unice.fr/scl/cuefle

TOULON (83)

Ligue de l'Enseignement fédérations des Œuvres Laiques du Var

43 boulevard Robespierre

83100 Toulon.

Tel : 04.98.00.10.30

Courriel : coordination.formation@laligue.org – Site internet : www.fol83.laligue.org

organisme : Centre International d'études Pédagogiques www.ciep.fr

KANGOUROU Provence

22 rue Victor Clappier

83200 Toulon

Téléphone : 06 47 33 38 40

Courriel : naturalisation@kangourou.fr – info@kangourou.fr - Site internet : www.kangourou.fr

IDEAL

28 rue Picot

83000 Toulon

Téléphone : 04.94.89.42.45 - Télécopie : 04.94.24.55.99

Courriel : association.ideal@wanadoo.fr

SAINT RAPHAEL (83)

INFA PACA

1319, Bd Jean Moulin – ZA les Genêts lot. 8

83700 Saint Raphaël

Téléphone : 04 94 83 09 30

Courriel : saintraphael@infa-formation.com